

Cote du document: EB 2021/132/R.11
Point de l'ordre du jour: 8 a)
Date: 24 mars 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Nomination des membres des organes subsidiaires du Conseil d'administration

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Approbation**

Nomination des membres des organes subsidiaires du Conseil d'administration

I. Contexte

1. En application de l'article 11.1 de son Règlement intérieur, le Conseil d'administration « peut créer des comités et d'autres organes subsidiaires composés de ses membres ». Les comités et groupes de travail ci-après ont été mis en place par décision du Conseil d'administration:
 - a) Le Comité d'audit a été créé à la quinzième session du Conseil en avril 1982. À sa quatre-vingt-dix-septième session en 2009, le Conseil d'administration a approuvé la version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration (EB 2009/97/R.50/Rev.1).
 - b) Le Comité de l'évaluation a été créé à la trente-deuxième session du Conseil d'administration en décembre 1987. À sa cent deuxième session en 2011, le Conseil d'administration a approuvé le mandat et le règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration (EB 2011/102/R.47/Rev.1, révisé et approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 et en avril 2014). En décembre 2015, le Conseil d'administration a approuvé la Politique révisée de l'évaluation au FIDA.
 - c) Le Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a été créé à la quatre-vingt-septième session du Conseil d'administration en avril 2006, et son mandat a été approuvé en décembre 2006 (EB 2006/89/R.48/Rev.1).
2. À sa cent vingt-deuxième session en décembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé l'Approche relative à un cadre de transition et la création d'un groupe de travail chargé de veiller à l'établissement d'un tel cadre. Le mandat et la composition du Groupe de travail sur le cadre de transition ont été approuvés par le Conseil d'administration à sa cent vingt-troisième session en avril 2018. Le groupe de travail a soumis le cadre de transition au Conseil d'administration pour approbation en décembre 2018. Le groupe de travail s'est réuni pour la dernière fois en mars 2019 et est depuis inactif. Par conséquent, il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la dissolution officielle du Groupe de travail sur le cadre de transition.
3. À sa soixante et unième session, le Conseil d'administration a décidé que la composition du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation devait être harmonisée avec la composition actuelle du Conseil d'administration, comme suit:
 - Liste A: 4 sièges
 - Liste B: 2 sièges
 - Liste C: 3 sièges
4. Ces sièges comprennent celui du président ou de la présidente du Comité.
5. Il a en outre été décidé que, pour le Comité d'audit, la présidence serait toujours réservée à un pays de la Liste A et que, pour le Comité de l'évaluation, la présidence serait toujours réservée à un pays de la Liste B ou de la Liste C, les choix relatifs à la rotation de la présidence demeurant du ressort exclusif des pays des Listes B et C.
6. La composition du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance est harmonisée avec celle des autres organes subsidiaires du Conseil d'administration.

7. À sa cent vingt-troisième session en avril 2018, le Conseil d'administration a approuvé la nomination des membres ci-après aux organes subsidiaires susmentionnés, pour un mandat triennal prenant fin en avril 2021.

Comité d'audit

- Liste A:** Allemagne, États-Unis d'Amérique, Italie et Royaume-Uni
Liste B: Algérie et Venezuela (République bolivarienne du)
Sous-liste C1: Angola (d'avril 2018 à juin 2019) et Kenya (de juillet 2019 à avril 2021)
Sous-liste C2: Chine
Sous-liste C3: Argentine
-

Comité de l'évaluation

- Liste A:** France, Japon, Pays-Bas et Suisse
Liste B: Indonésie et Nigéria
Sous-liste C1: Égypte (d'avril 2018 à juin 2019) et Cameroun (de juillet 2019 à avril 2021)
Sous-liste C2: Inde
Sous-liste C3: Mexique
-

Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance

- Liste A:** Canada, Japon, Norvège et Suisse
Liste B: Nigéria et Venezuela (République bolivarienne du)
Sous-liste C1: Kenya (d'avril 2018 à juin 2019) et Angola (de juillet 2019 à avril 2021)
Sous-liste C2: République de Corée
Sous-liste C3: République dominicaine
-

II. Décision demandée

8. Conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son Règlement intérieur, le Conseil d'administration est invité à approuver la nomination des membres du:
- Comité d'audit
 - Comité de l'évaluation;
 - Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance.
9. Les membres de ces organes seront nommés pour une période triennale prenant fin en avril 2024.
10. La liste des membres des organes subsidiaires nommés par le Conseil d'administration sera établie et publiée sous la forme d'un additif au présent document.
11. La pièce jointe au présent document, communiquée à titre de référence, fait état de la nouvelle composition du Conseil d'administration à l'issue de l'élection tenue à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs, le 18 février 2021 (voir document GC 44/L.9/Add.1).
12. Il est également demandé au Conseil d'administration d'approuver la dissolution officielle du Groupe de travail sur le cadre de transition.

Composition du Conseil d'administration pour le mandat de trois ans couvrant la période 2021-2023

| <i>Liste et Membre</i> | <i>Membre suppléant</i> |
|--|---|
| Liste A | |
| Allemagne | Luxembourg (2021) Suisse (2022-2023) |
| Canada | Irlande |
| États-Unis d'Amérique | Espagne |
| France | Belgique |
| Italie | Autriche |
| Japon | Danemark |
| Pays-Bas (2023) | Royaume-Uni (2023) |
| Royaume-Uni (2021-2022) | Pays-Bas (2021-2022) |
| Suède | Norvège |
| Liste B | |
| Arabie saoudite | Indonésie |
| Koweït | Émirats arabes unis |
| Nigéria | Qatar |
| Venezuela (République bolivarienne du) | Algérie |
| Liste C | |
| Sous-Liste C1 | |
| Afrique | |
| Angola | Cameroun |
| Égypte | Côte d'Ivoire |
| Sous-Liste C2 | |
| Europe, Asie et Pacifique | |
| Chine | Bangladesh (2021) Pakistan (2022-2023) |
| Inde | Pakistan (2021) République de Corée (2022-2023) |
| Sous-Liste C3 | |
| Amérique latine et Caraïbes | |
| Brésil | Argentine |
| Mexique | Costa Rica (2021) République dominicaine (2022-2023) |